



exemplaire consommateur

AMAP DE DRAGUIGNAN LUNE ETOILE  
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL  
Pour 15 paniers

ENTRE :  
LE PRODUCTEUR : Frédéric COSTAMAGNO, la Plane, 83111 AMPUS  
04 94 70 96 02 lafermedampus@gmail.com  
ET  
LE CONSOMMATEUR : .....

tel : .....

**qui s'engagent du 14 janvier 2019 au 29 juillet 2019, tous les 15 jours,**  
à fournir pour le producteur et à recevoir, pour le consommateur :

- 15 paniers composés de:

6 œufs soit	15 X 2,60 € =	39,00 €
12 œufs soit	15 X 5,20 € =	78,00 €
18 œufs soit	15 X 7,80 € =	117,00 €
24 œufs soit	15 X 10,40 € =	156,00 €

**Alimentation issue de l'agriculture biologique, poules plein air,  
prophylaxie en bio sans vaccin ni antibiotique**

Le consommateur aura le choix de la composition de son panier qu'il déterminera à l'avance en accord avec le producteur.

Nombre de versements à la signature du contrat :                                          versement(s)

Montant de chaque versement : soit ..... chèques de ..... euros

Producteur et consommateurs ont adhéré aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

LE CONSOMMATEUR

LE PRODUCTEUR



exemplaire producteur

AMAP DE DRAGUIGNAN LUNE ETOILE  
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL  
Pour 15 paniers

ENTRE :  
LE PRODUCTEUR : Frédéric COSTAMAGNO, la Plane, 83111 AMPUS  
04 94 70 96 02 lafermedampus@gmail.com  
ET  
LE CONSOMMATEUR : .....

tel : .....

**qui s'engagent du 14 janvier 2019 au 29 juillet 2019, tous les 15 jours,**  
à fournir pour le producteur et à recevoir, pour le consommateur :

- 15 paniers composés de:

6 œufs soit	15 X 2,60 € =	39,00 €
12 œufs soit	15 X 5,20 € =	78,00 €
18 œufs soit	15 X 7,80 € =	117,00 €
24 œufs soit	15 X 10,40 € =	156,00 €

**Alimentation issue de l'agriculture biologique, poules plein air,  
prophylaxie en bio sans vaccin ni antibiotique.**

Le consommateur aura le choix de la composition de son panier qu'il déterminera à l'avance en accord avec le producteur.

Nombre de versements à la signature du contrat :                                          versement(s)

Montant de chaque versement : soit ..... chèques de ..... euros

Producteur et consommateurs ont adhéré aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

LE CONSOMMATEUR

LE PRODUCTEUR